

Préambule :

Le Trophée des Jeunes de la Ligue Île-de-France est une compétition homologuée Fide, initiée par la ligue d'Île-de-France des Échecs, permettant aux jeunes joueurs licenciés en Île-de-France de faire 5 parties à cadence longue (parties notées) sur deux jours (par exemple 2 parties le premier jour, 3 parties le deuxième jour), dans un tournoi mixte où les compétiteurs sont regroupés par catégories de force Elo.

Cette compétition se déroule entre septembre et juin, en plusieurs étapes, en Île-de-France, et réservée aux joueurs licenciés en Île-de-France.

Le règlement

Article 1 : Jeunes avec un Elo < 1800

Cette compétition est réservée aux jeunes joueurs (de Ppo à Jun) titulaires d'une licence A de la FFE, dont le Elo est inférieur strictement à 1800.

Article 2 : opens mixtes par catégories de force Elo, cadences Fide

Les opens se jouent à la cadence Fischer de 50min + 10" par coup dans tous les tournois. Chaque étape regroupe des tournois mixtes où les compétiteurs sont regroupés par catégories de force Elo (l'Elo pris en compte est le dernier Elo lent publié à la date de l'étape). L'ensemble des joueurs est réparti sur des opens de 16 à 32 participants (pour un total pouvant aller jusqu'à 7 opens).

Afin de déterminer le nombre d'opens et la répartition des joueurs, une liste ordonnée des participants est établie selon les critères (par ordre décroissant) suivants:

1. Le classement Elo Fide
2. Le classement Elo National
3. Le classement rapide Fide
4. Le classement rapide National
5. L'âge

Le nombre d'opens en fonction du nombre de joueurs est donné par le tableau suivant :

Nombre N de joueurs	$N \leq 32$	$33 \leq N \leq 48$	$49 \leq N \leq 64$	$65 \leq N \leq 80$	$81 \leq N \leq 96$	$97 \leq N \leq 112$	$113 \leq N \leq 128$
Nombre d'opens	1	2	3	4	5	6	7

Pour chaque étape du trophée, un maximum d'opens à 16 joueurs seront organisés.

Exemple: Ainsi par exemple pour $N=91$ joueurs, 5 tournois sont organisés; les joueurs classés de 1 à 16 participent à l'open A, les joueurs de 17 à 32 à l'open B, les joueurs de 33 à 48 à l'open C, les joueurs de 49 à 64 dans l'open D et le reste des joueurs soit 27 dans l'open E.

Article 3 : système suisse, 5 rondes sur 2 jours

Les appariements de chaque tournoi se font au système Suisse en 5 rondes.

Règlement en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Le cahier des charges

Article 4 :

➤ Obligations de l'organisateur:

- La jauge minimale d'accueil est fixée à 100 participants
- Tout organisateur d'une étape s'engage à promouvoir l'ensemble des étapes du cycle auprès de ses adhérents et à ne pas organiser d'événement pouvant concurrencer les autres étapes du cycle.
- L'organisateur effectue l'homologation des 7 opens de chaque étape et prend en charge les indemnités et frais des arbitres en nombre suffisant.
- L'organisateur impose le logo de la Ligue sur ses affiches et fournit les informations utiles à la publication de l'annonce du tournoi au moins un mois à l'avance.
- Sitôt le tournoi achevé, l'organisateur fournit à la ligue Île-de-France les coordonnées de contact (adresses EMail) de l'ensemble des participants
- Sitôt le tournoi achevé, l'organisateur fournit à la ligue Île-de-France un article et des photos de son événement

➤ Engagements de la ligue Île-de-France

- La ligue Île-de-France apporte une aide à l'organisation d'un montant de 200€ (sur fourniture d'une facture au trésorier et présentation d'un RIB)
- La ligue Île-de-France prend en charge la part fixe des droits d'homologation des opens n'ayant pas pu se dérouler faute de participants
- Dès qu'ils sont connus, l'annonce de la date et du lieu de l'étape apparaissent sur le calendrier officiel de la ligue ainsi que sur le Carrousel du site de la ligue.
- La Ligue Île-de-France publie l'annonce du tournoi sur la base des éléments fournis par l'organisateur au webmestre en pages "jeunes" et "tournois". Si nécessaire, la ligue Île-de-France met à disposition le matériel (jeux, sous-jeux, pendules, séries de numéros de tables). Retrait du matériel la semaine qui précède et dépôt du matériel la semaine qui suit l'événement.

ADDITIF : Départage.

En cas de nombre de points identiques, les départages suivants seront utilisés :

Buccholz Tronqué, Buccholz, Performance

Règlement en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.